

**MESSAGE DU MINISTRE A L'OCCASION DE LA
JOURNEE MONDIALE DE L'HABITAT**

Me Koffi TSOLENYANU

THEME:

« UN LOGEMENT POUR TOUS : AMELIORATION DEL'ENVIRONNEMENT URBAIN »

Octobre 2020

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

Vaillantes populations togolaises,

Mesdames et messieurs,

Chaque année, le monde entier à l'instar de notre pays, célèbre la journée mondiale de l'habitat instaurée par l'Organisation des Nations Unies.

En effet, dans sa résolution 40/202 du 17 décembre 1985, l'Assemblée Générale des Nations Unies a choisi le premier lundi du mois d'octobre de chaque année comme journée mondiale de l'habitat. L'objectif est d'inciter la communauté internationale à mener des réflexions sur l'état de nos villes et le droit fondamental de tous à un logement adéquat. Ce 05 octobre 2020 les populations togolaises, comme les autres nations à travers la planète, célèbrent pour la trente-cinquième fois consécutive la journée mondiale de l'habitat.

Cette journée est destinée à interpeller les acteurs de l'urbain notamment les gouvernements, les municipalités, la société civile sur leurs responsabilités collectives face aux problèmes que connaissent les établissements humains, et leur capacité à faire de nos villes un cadre de vie meilleur et attrayant. C'est également l'occasion d'attirer l'attention des décideurs sur les préoccupations environnementales dans l'élaboration des règles d'occupation des espaces et de les appeler à des actions fortes en faveur des démunis qui ont aussi droit à un logement décent.

Chers concitoyennes et concitoyens,

En 2017, lors de la célébration de la trente-deuxième édition axée sur le thème : « **Politique du logement : des habitations abordables** », le gouvernement a mis en exergue ses différents projets et actions relatifs aux logements inclusifs et à ses services sociaux notamment la validation en 2014 de la politique nationale de l'habitat et du développement urbain ainsi que l'acquisition d'environ 139 hectares de terrains à travers toute l'étendue du territoire. Le but est de promouvoir des établissements humains sains, viables et des logements décents pour tous.

Mesdames et messieurs,

Cette année, l'Organisation des Nations Unies soumet à notre réflexion le thème suivant : **«un logement pour tous : amélioration de l'environnement urbain »**.

Ce thème traite de l'accessibilité de tous à un logement décent dans la mise en œuvre des politiques urbaines qui doivent viser les quatre (04) fonctions essentielles de la ville à savoir : habiter, travailler, se déplacer et se recréer.

Il s'accorde bien avec le nouvel agenda urbain (NAU) prôné par l'ONU-Habitat en visant ainsi, l'atteinte de la cible 11 des ODD : **« Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables »**.

Le thème de cette année s'inscrit donc parfaitement dans le Plan national de développement (PND) 2018-2022 et la politique nationale de l'habitat et du développement urbain initiés par le Président de la République, **Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE**.

Pendant la lutte contre la propagation du COVID-19, l'accès au logement est devenu dans certains cas une question de vie ou de mort. L'épidémie que nous vivons actuellement met en lumière et exacerbe la crise mondiale du logement. Pendant les couvre-feux et le confinement ce sont des personnes vivant dans des logements surpeuplés qui ont été les plus exposés au virus. Sans un logement adapté, il est impossible de pratiquer la distanciation sociale ou de respecter les règles d'hygiène. Or, ce sont près de 1,8 milliards d'individus soit plus de 20 % de la population qui vit dans des logements insalubres. Le nombre d'individus vivant dans des bidonvilles et campements de fortune s'élève à 1 milliard tandis qu'environ 100 millions de personnes sont sans-abri. D'ici à 2030, le nombre d'individus vivant dans des logements inadaptés est susceptible d'atteindre les 3 milliards.

L'habitat est aussi important pour sa beauté, le dynamisme socio-économique d'une ville, qu'il l'est pour la santé publique. Un logement inclusif, abordable et adapté est la clé vers une transformation durable de nos villes et de nos communautés.

C'est le lieu de renouveler l'appel à toutes les populations à adopter des comportements responsables pour accompagner le Président de la République, **Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE**, et l'ensemble du gouvernement, dans leur lutte pour l'amélioration de notre cadre de vie.

Mesdames messieurs,

Au Togo le droit de tous à disposer d'un « chez soi » pour vivre dans la sécurité, la paix et la dignité a été pris en compte par le Plan National de Développement (PND) qui prévoit dans son axe stratégique 3 de : « consolider le développement social et de renforcer les mécanismes d'inclusion » précisément l'effet attendu 10, stipule que : **« les populations ont accès à un meilleur cadre de vie et à des logements décents ».**

Les actions du gouvernement se traduisent par la création du Fonds spécial pour le développement de l'habitat (FSDH), l'adoption des lois réglementant les professions d'architecte, d'urbaniste, de géomètre d'ingénieur et d'agents immobilier. Elles s'expriment également par des investissements dans les domaines de l'énergie, de la promotion et la restauration des espaces verts urbains, de la gestion des déchets à travers le centre d'enfouissement du Togo à Aképé et l'Agence nationale de l'assainissement et de la salubrité publique (ANASAP) et la vulgarisation, en cours, de la loi 2018-005 du 14 juin 2018 portant code foncier et domanial.

Dans le souci de donner une image de marque à notre pays en matière de logement, le Chef de l'Etat promeut, avec l'appui du secteur privé, la construction d'au moins 20 000 logements, répartis sur l'ensemble du territoire togolais, à l'horizon 2022. Plusieurs projets de construction sont des réalités tangibles dans la capitale notamment la cité Mokpokpo, la cité des Anges, la cité Renaissance, Well city....

Toujours dans cette optique :

- le centre de la construction et de logement CCL est doté de moyens de recherche et d'études sur les matériaux locaux de construction permettant d'améliorer l'habitat ;

- la commission d'inspection des travaux de construction est créée ;
- plusieurs chefs-lieux des préfectures du pays et des villes de plus de cinq milles habitants sont dotés de schémas directeurs (SDAU) ;
- le Projet d'infrastructure et de développement urbain (PIDU) se réalise à Lomé et à Kara. Il va bientôt démarrer à Dapaong. Le PIDU renforce les capacités des acteurs impliqués dans la planification et la gestion du développement urbain de sept villes du pays.
- le projet eau et assainissement au Togo (PEAT) phase I et phase II sont également une belle illustration de l'amélioration de l'environnement urbain.

Mesdames et messieurs,

Je saisi l'occasion que m'offre cette trente cinquième édition de la célébration de la journée mondiale de l'habitat, pour exprimer mes profondes gratitudee au Chef de l'Etat, **Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE**, qui ne ménage aucun effort pour l'atteinte des nobles objectifs du PND pour le bien-être des populations.

Je ne saurais terminer mon propos sans témoigner ma reconnaissance à mes collaborateurs, à tous les acteurs de l'habitat et du logement, qui œuvrent inlassablement et consciencieusement pour l'amélioration du cadre de vie de nos populations. Mes remerciements vont également à l'endroit des bailleurs de fonds et partenaires en développement qui accompagnent le Togo dans l'atteinte des objectifs afin d'assurer une bonne planification urbaine et des établissements humains viables.

Je vous remercie pour votre bienveillante attention.